



Ville de  
Breil sur Roya

DEPARTEMENT DES  
ALPES-MARITIMES  
-----  
ARRONDISSEMENT DE NICE  
-----  
MAIRIE DE BREIL-SUR-ROYA

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

### Nombre de conseillers :

en exercice	19
présents	13
votants	17

Le lundi 26 septembre 2022 à 20h00, le Conseil Municipal de la commune de Breil-sur-Roya dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la mairie sous la présidence de M. Sébastien OLHARAN Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 13 septembre 2022

### DELIBERATION

N° 91/2022

**PRÉSENTS :** Audrey ROSSI, Daniel GIORDAN, Marie-Lou ALLAVENA, Thierry GUIDO, Colette BENOUAHAB, Paul REY, Herbert WOLFERS, Julia BONNET, Francis FRECOURT, Renaud LEFEBVRE, Isabelle SAUVE, Danielle GASTALDI.

**ABSENTS EXCUSÉS :** Geneviève IDDA donne pouvoir à Isabelle SAUVE, Marylène WALKOWIAK donne pouvoir à Audrey ROSSI, Karine BOETTI donne pouvoir à Sébastien OLHARAN, Jérôme BOUERI donne pouvoir à Julia BONNET, André IPERT, Michel BRAUN.

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE :** Isabelle SAUVE

### OBJET :

Demande de subvention à la  
Région pour l'acquisition de  
véhicules et équipement  
Police Municipale

Rapporteur : Sébastien OLHARAN

**Monsieur le Maire** expose :

La région Sud s'engage auprès des forces de l'ordre afin d'améliorer le service public de sûreté et ainsi mieux répondre notamment aux différentes formes de délinquance et de criminalité.

Le dispositif « Région sûre » s'adresse aux communes pour leurs polices municipales lorsqu'une convention de coordination a été passée avec l'État. Ce dispositif permet ainsi aux communes éligibles de solliciter un cofinancement régional pour l'acquisition d'équipements pour les services de police municipale.

Dans le cadre de ce dispositif, la Commune souhaite investir dans l'achat d'une moto ainsi que de vélos électriques assortis des équipements techniques nécessaires.

Le montant de cette acquisition est de 20 341,35 € HT.

**Monsieur le Maire** présente le plan de financement joint à la présente délibération et sollicite l'aide de la Région, au titre du dispositif « Région sûre », à hauteur de 50% du montant total HT, et l'aide du Département à hauteur de 30% du montant total HT, afin de financer cette opération.

**AR Prefecture**

006-210600235-20220926-2022\_123-DE  
Reçu le 30/09/2022  
Publié le 30/09/2022

**Le Conseil Municipal**, sur proposition du Maire, après en avoir délibéré,

À l'unanimité,

**APPROUVE** la demande de subvention à la Région au titre du dispositif « Région sûre ».

**APPROUVE** la demande de subvention au Département.

**APPROUVE** le plan de financement.

**AUTORISE Monsieur le Maire** à lancer cette opération.

**INDIQUE** que l'opération correspondante sera inscrite au BP 2022 en section d'investissement aux chapitre et article correspondants.

Ainsi fait et délibéré à Breil-sur-Roya les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme

Le Maire  
  
Sébastien OLHARAN



The official stamp is circular with the text 'MAIRIE de BREIL SUR ROYA' around the top edge and '06540' at the bottom. In the center, there is a coat of arms featuring a figure holding a staff and a shield, with the motto 'FIDELITAS PAROUS' below it.

Délibération rendue exécutoire par publication  
et transmission en Préfecture le

Le Maire

Sébastien OLHARAN



Ville de  
Breil sur Roya

PLAN DE FINANCEMENT

OBJET : ACQUISITION VÉHICULES ET ÉQUIPEMENT POLICE MUNICIPALE

**DEPENSE :**

Montant 20 341.35 € HT

**RECETTES :**

RÉGION – Dispositif « Région sûre »	50 %	10 170.67 €
DÉPARTEMENT	30 %	6 102.40 €
PART COMMUNE	20 %	4 068.28 €

FAIT À BREIL-SUR-ROYA, le 26 SEPTEMBRE 2022

Le Maire,  
  
Sébastien OLHARAN

**AR Prefecture**

006-210600235-20220926-2022\_123-DE  
Reçu le 30/09/2022  
Publié le 30/09/2022

